

L'Echo de l'eau

SEPTEMBRE 2026

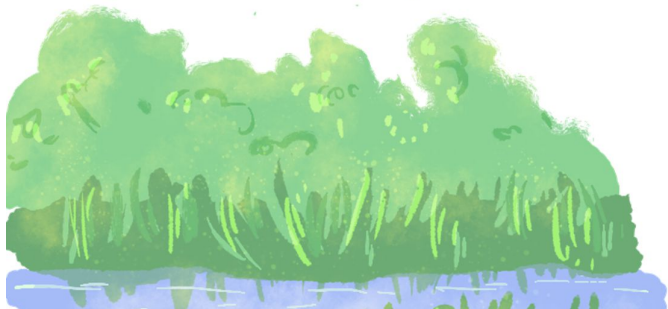
EDIT'EAU

J'aimerais dire que l'été 2026 restera dans les mémoires comme l'année de la Grande Canicule ! Malheureusement, je crains qu'il ne soit une année normale dans les années qui viennent, voire une année clémente !

Quoiqu'il en soit, le bilan de cette année caniculaire est lourd : des milliers de morts déjà pour la période jusqu'à début juillet. Des hôpitaux surchargés, de nombreux habitants de logements bouillottes obligés de chercher la fraîcheur dans les cinémas et les bibliothèques, une population confinée pour ceux qui avaient la chance d'avoir des logements isolés, des travailleurs du bâtiment en détresse...

Côté énergie, les choses vont devenir de plus en plus difficiles : le mix énergétique français est en grande majorité dépendant de l'eau (68% de nucléaire et 11% d'hydroélectrique). Golfech par exemple a dû procéder à des arrêts de son réacteur n°2 car la température de la Garonne était autour de 28° ! Dans le Blayais, il a également fallu adapter la puissance des réacteurs car la température de la Gironde était trop élevée. RTE estime que les indisponibilités des réacteurs vont augmenter d'un facteur 2 ou 3 d'ici 2050. Pour l'hydroélectricité, c'est la quantité d'eau et non sa température qui est déterminante. D'après RTE, La production 2025 a été de 30% inférieure à celle de 2024 en Nouvelle Aquitaine et on n'a pas encore les chiffres de 2026. Malgré tout, la production reste encore suffisante.

Côté agriculture, en plus des conditions de travail difficiles, les rendements sont en berne : en moyenne, -30 à 40% de moins que les années précédentes sur les grandes cultures, un prix du blé à ras des pâquerettes, des maïs tout juste bons à être ensilés. Et comble du malheur, certains agriculteurs ont préféré vendre leur fourrage au méthaniseur plutôt qu'aux éleveurs. Ceux-ci ont dû renouer avec la pratique des arbres fourragers et nourrir leurs animaux avec des ligneux.



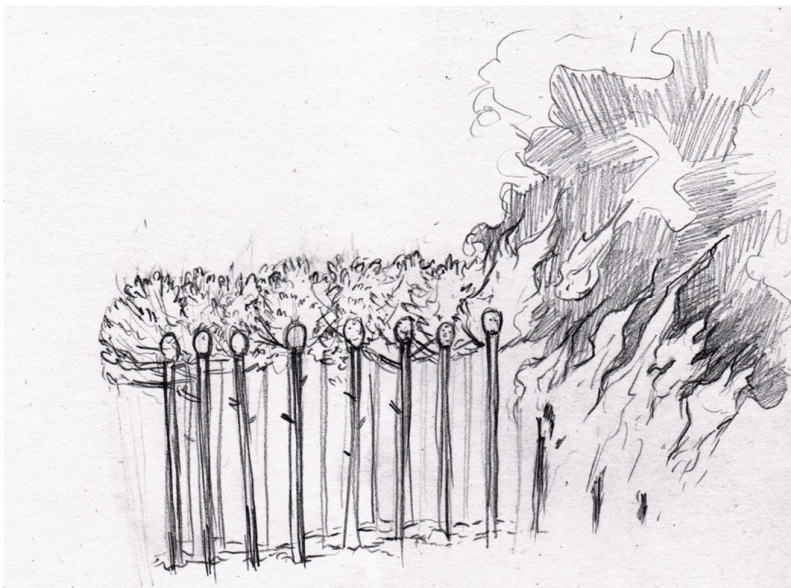
Enfin, côté diversité, la situation est très mauvaise aussi. Les milieux les plus impactés sont les petits cours d'eau et les petites zones humides qui se sont asséchés. Là où l'eau est restée, sa température était parfois trop importante pour permettre la vie des poissons ou des insectes aquatiques. La vie terrestre aussi a été touchée : les abeilles par exemple ont fait des blocages de pontes, les oiseaux ont perdu les couvées. Les arbres ont également souffert et beaucoup de dégâts ne se verront que plus tard.



Sauvetage de poissons avec la fédération de pêche et l'AAPPMA de saint Mexent

Tout cela n'est que l'illustration de l'interdépendance de nombreux phénomènes (du milieu et du vivant) : les hautes températures ont eu un impact sur l'eau, sur la santé humaine, sur l'agriculture et sur la biodiversité. L'inverse est également vrai : les arbres, la faune du sol influencent positivement le climat local et la rétention d'eau et sont des atouts importants pour l'agriculture, les humains et les animaux. Ce sera d'ailleurs l'objet du colloque que nous proposons le 14 novembre après midi à Aiffres. Vous recevrez bientôt des compléments d'information sur cet événement.

Enfin, je n'ai pas parlé des feux. Cette année a vu un record de forêts dévastées par les incendies en France. Il est vrai que des résineux, tous du même âge et sur des surfaces continues importantes, ça brûle facilement. Les forêts mixtes ont été plus épargnées. Mais il ne suffira pas d'ajouter des feuillus dans les forêts de résineux : en cas de sécheresse, les feuillus aussi peuvent devenir très inflammables. C'est toute la sylviculture qui est à réinventer en commençant par expérimenter les espèces qui seront adaptées au climat de demain, en créant des discontinuités (mosaïques de champs et de forêt). L'ONF cite également le sylvo-pastoralisme comme outil complémentaire de débroussaillage : même si le pâturage n'élimine pas les bois morts, il peut diminuer la quantité de combustible au sol, ouvrir les clairières qui se referment, créer des discontinuités et entretenir les voies d'accès. Des expériences existent déjà en France comme dans les exemples suivants :



"quand on plante des allumettes on récolte du feu"

Dessins : Mapillos

-dans les **Alpilles**, le pâturage a été intégré à la stratégie DFCI, avec environ **150 hectares pâturés** dans le cadre d'un programme LIFE

-dans le parc national de Port-Cros, ce sont des ânes qui ont été utilisés expérimentalement dans des espaces boisés vulnérables aux incendies, comme complément au débroussaillage mécanique.

Ça n'empêche qu'on aura aussi besoin d'outils de lutte contre le feu et de renforcer les équipements et les effectifs des pompiers...

Chacun a son opinion sur les causes du désastre, mais cette question doit devenir secondaire par rapport à la recherche de solutions. La solidarité est indispensable pour mettre toutes nos forces dans la restauration de l'"habitabilité" de la terre comme dirait Morizot. A l'APIEEE, nous voulons continuer nos plantations mais il ne s'agira pas de mettre le plus d'arbres possibles mais la bonne espèce, au bon endroit en maximisant l'action positive sur l'agriculture : points d'ombrage, arbres fourragers etc. et en minimisant la concurrence avec les cultures. Autrement dit, chaque euro investi devra servir à la biodiversité mais aussi à l'agriculture.

Joëlle Lallemand

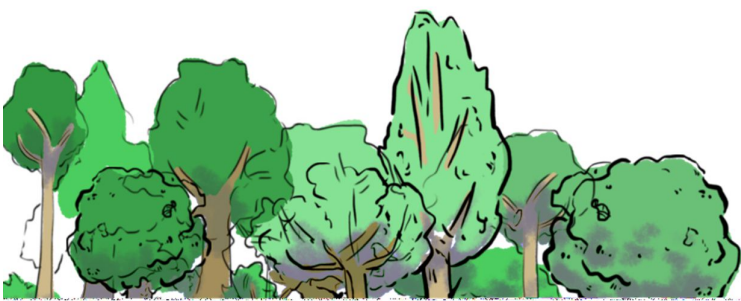
EN BREF

Thouars : qualité de l'eau et plainte contre X

Une démarche intéressante et courageuse du syndicat d'eau SEVT : constatant la dégradation continue de la qualité de l'eau, le SEVT a décidé de « *déposer une plainte contre X afin que soient recherchées les responsabilités liées aux dégradations de la qualité des ressources en eau et aux conséquences qu'elles entraînent pour le service public de l'eau* »

Cela permettrait de renverser la tendance actuelle qui fait payer au consommateur les coûts supplémentaires liés à la pollution. Si la démarche aboutit, ce sera la responsabilité juridique de l'industriel qui produit les polluants. Ce sera alors l'occasion d'appliquer le principe pollueur-payeur ce qui pourrait motiver à faire de la prévention à la source. Ce n'est pas nouveau : Eau de Paris a effectué cette démarche en 2025 et l'instruction est encore en cours.

Joëlle Lallemand



AGENDA



19 septembre : 14h, marche pour une transition agricole à la Rochelle, parvis de la gare et 17h30, projection au CGR des Minimes. Plus d'informations sur avenir-santé-environnement.fr.

25 septembre : marchés vivants des roseaux sociaux à la ferme Du Saule au Jardin à Beauvoir Sur Niort de 16h à 20h.

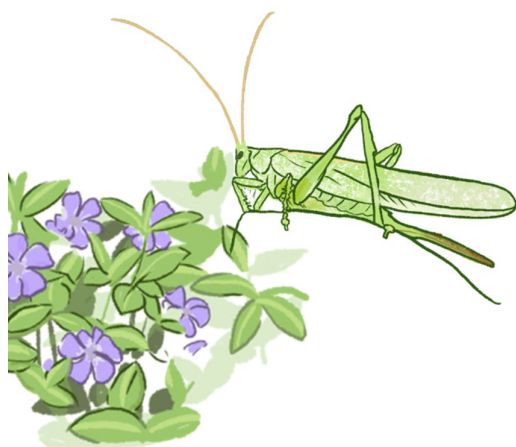
25 septembre : Salle Jean Villard de Aiffres, 20h30, projection de 2 films, Le temps de l'eau de Romain Faucher et L'eau en héritage, la qualité de l'eau de l'APIEEE suivi d'un débat autour de l'eau animé par Romain Faucher et l'APIEEE.

26 septembre : marche de 2km pour le climat à Niort, départ à 14h30 de la pelouse du Moulin du Roc, pus d'info sur <http://26septembre.org>.

17 octobre : Sortie vélo naturaliste, rdv 14h devant la mairie de Secondigné-sur-Belle pour un parcours de 12,5 km au plus près de l'eau et des arbres. Inscription demandée à animation@apiieee.org ou au 05.49.08.87.62.

24 octobre : Animation autour du noisetier à Chizé. Au programme le noisetier sous toutes ses formes. RDV à Chizé à 14h. Inscription nécessaire à animation@apiieee.org ou au 05.49.08.87.62.

14 novembre : Un colloque sur le thème « une seule santé » à l'espace Tartalin à Aiffres, horaires et programme vous seront communiqué prochainement



« Le corbeau et le renard »

Le terme d'« espèce nuisible » n'est pas seulement imprécis : il est dangereux. Il véhicule l'idée qu'une espèce serait mauvaise par nature, justifiant ainsi des éliminations massives et systématiques, souvent sans preuve solide de dégâts réels. Les écologues le disent depuis longtemps : une espèce n'a pas de valeur fixe. Son impact dépend du lieu, du moment et du contexte dans lequel elle se trouve. C'est pourquoi le Code de l'environnement a fini par abandonner ce mot au profit de l'expression « espèces susceptibles d'occasionner des dégâts » (ESOD).

Cette évolution n'est qu'un changement de vocabulaire. Ce serait une manière de « mieux regarder le vivant ». Malgré tout, les vieux réflexes ont la dent dure, il faudrait que ce changement d'appellation s'accompagne d'un changement de comportement.

Dans les Deux-Sèvres, cette question prend un relief particulier. Bocages, cultures céréalières, élevages, Marais poitevin : autant de milieux où les interactions entre faune sauvage et activités humaines sont intenses. Certaines espèces peuvent y occasionner des dégâts, parfois importants. Mais ces dégâts ne doivent pas servir de prétexte à une guerre contre la nature.

Le blaireau illustre parfaitement cette idée. Longtemps considéré comme un animal à éliminer, son rôle est aujourd'hui beaucoup plus nuancé, et une remise en question de son statut s'impose. Il contribue à aérer les sols en creusant des terriers et des galeries, ce qui mélange les couches de terre et favorise la circulation de l'air. Il mange des vers blancs, des insectes et de petits rongeurs, prévenant ainsi d'éventuelles destructions de cultures. Il enfouit et déterre également des graines, ce qui aide à la propagation des plantes et des arbres. Sa présence est un indicateur de bonne santé des sols.



On l'accuse encore aujourd'hui de détruire les cultures, même si l'on sait que les dégâts potentiellement occasionnés sont minimes en comparaison des services qu'il rend. Même chose pour le geai des chênes. On lui reproche de générer des dégâts sur les fruits dans les vergers ; cependant, là encore, les dégâts restent minimes par rapport aux services rendus. Le geai est un planteur massif : du fait de l'oubli de la moitié de ses cachettes, il permet à des milliers de germinations de naître chaque année. En choisissant des glands sains, mûrs et exempts de parasites, il garantit aussi une descendance vigoureuse et assurée pour les chênaies. Il joue également un rôle de régulateur naturel en consommant une grande quantité d'insectes ou de chenilles nuisibles pour les jeunes pousses.

Continuer à traiter ces espèces comme des « nuisibles », c'est ignorer délibérément leur contribution aux écosystèmes. C'est privilégier des réflexes de destruction plutôt que des stratégies de cohabitation. C'est précisément là que la notion d'ESOD prend tout son sens. Une espèce peut se révéler gênante dans un territoire donné, à une période donnée, sans pour autant être « nuisible » en soi. Le classement doit donc être compris comme un outil de gestion, et non comme un jugement porté sur la nature même de l'espèce. Une telle approche est essentielle : elle évite les simplifications hâtives et rappelle qu'une bonne gestion de la faune sauvage ne repose pas sur des réflexes systématiques, mais sur l'observation, la connaissance des milieux et l'évaluation des impacts réels.



Dans les Deux-Sèvres, comme ailleurs, l'enjeu n'est pas d'opposer faune sauvage et activités humaines de manière frontale, mais de chercher un équilibre. Cela suppose de reconnaître à la fois les dommages possibles et les services écologiques rendus par certaines espèces. Le blaireau, le renard, la fouine ou les corvidés ne doivent pas être réduits à une étiquette simplificatrice. Chacun occupe une place dans les écosystèmes, avec des effets parfois positifs, parfois négatifs, selon le contexte. Au fond, remplacer le mot « nuisible » par une expression plus précise ne relève pas seulement d'un changement de vocabulaire : c'est aussi une manière de mieux considérer le vivant. Pourtant, changer le mot ne suffira pas, à lui seul, à transformer profondément le regard porté sur ces espèces. Par exemple, environ 600 000 renards sont tués chaque année du fait de leur classement et des politiques qui en découlent. Remplacer l'appellation « nuisible » par « ESOD » ne mettra pas fin à l'acharnement dont ils font l'objet.

Ce n'est pas seulement la manière de nommer un animal qui permet de reconnaître sa véritable place dans les écosystèmes et dans la société humaine. Tant que les représentations, les pratiques et les décisions qui justifient ces destructions ne changeront pas, la chasse aux nuisi... pardon, aux ESOD aura malheureusement encore de beaux jours devant elle.

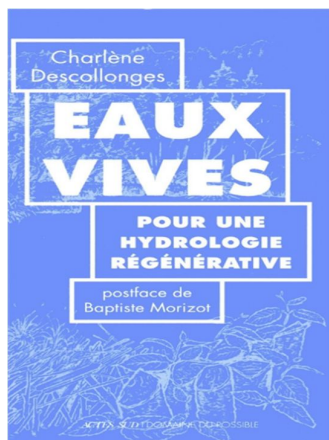
Il est temps de tourner la page des vieux réflexes. Il est temps de construire, avec les acteurs locaux, une gestion de la faune sauvage qui ne soit plus une guerre, mais un dialogue. Un dialogue fondé sur des faits, sur des suivis de terrain, sur une compréhension fine des milieux. Un dialogue qui reconnaît à la fois les intérêts humains et la valeur intrinsèque du vivant. Car au bout du compte, ce n'est pas seulement une question de mots. C'est une question de regard porté sur le monde. Et ce regard, nous choisissons de le tourner vers la complexité, la nuance et le respect.

Louis Biget



Coin lecture

Philippe Guichard



EAUX VIVES Pour une hydrologie régénérative

de Charlène Descollonges, édition Acte Sud

Un excellent document sur le cycle de l'eau, ses perturbations et comment y remédier.

C'est aussi une association

<https://hydrologie-regenerative.fr/>

De la bio-diversité comme un humanisme

Marc-André Selosse

Durant la campagne présidentielle de 2022, les candidats ont parlé de biodiversité pendant 1% du temps seulement... sans soulever d'indignation. La biodiversité devrait pourtant passionner les citoyens et leurs représentants : elle est un outil au service de notre qualité de vie et, à l'avenir, de notre survie. Car l'humain est à 100 % cousu de biodiversité.

Seuil Libelle

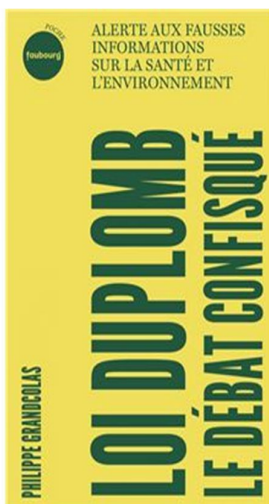
De la biodiversité comme un humanisme

Marc-André SELOSSE, Édition Seuil libelle

Un petit livre sur la biodiversité par un spécialiste de la vie des sols

Son fonctionnement, sa dégradation, son rôle et l'intérêt de sa préservation.

La base de notre prochain colloque du 14 novembre



LOI DUPLOMB Le débat confisqué

Philippe Grandcolas, Éditions Du Faubourg

Plaidoyer argumenté contre la loi Duplomb et d'urgence agricole

Par un Ecologue du CNRS



VIE DE L'APIEEE

Premiers coups de vél'eau et fête du Bio



A la mi-juillet, un petit groupe a rejoint le bateau à chaîne à "la prairie" à Chizé. A travers champs et sentiers, ils sont partis de la Prairie de Chizé pour une balade guidée sur environ huit kilomètres, itinéraire à retrouver sur le dépliant des randonnées « Découverte de la vallée de La Boutonne et des bois d'Availles-sur-Chizé ». Au cours de ce parcours initiatique entre la Boutonne et le Beth, en évitant la route départementale : « On a vu un Milan noir, parlé du frêne, de l'orme, de la cardère, de plantes

aquatiques, des brochets aquitains, des demoiselles et des libellules. Sûrement d'autres choses que j'oublie... ».

Le 22 août, deuxième balade naturaliste et encore à bicyclette autour de St Martin les Melle au départ de Saint Romans les Melle. Parcourant une boucle de 13 km, dévalant vers les lavoirs, les ponts, l'archiprêtré, ils ont multiplié les pauses touristiques au détour de chaque trésor patrimonial.



Et le 29 août, clôture de la saison avec la 12^e fête du Bio, prolongée par une Veillée d'Availles sur le tertre du château à Chizé. Pluie, vent, côté météo la journée s'annonçait plutôt mouvementée. Finalement, on est passés à travers les gouttes mais la fréquentation s'en est quand même ressentie. Une vingtaine de stands + une dizaine d'associations, le terrain était bien investi. La programmation a été maintenue, les spectacles, la tombola et même le repas du soir qui a pu être servi sous les tivelis. L'ambiance

associative et conviviale a réussi à faire oublier le mauvais temps jusqu'au final déjanté des Veillées d'Availles, avec les imprévisibles Reines du bal, pour un défolement garanti sur le parquet de la salle des fêtes.

Lysiane Chupin

ADHERER, C'EST NOUS AIDER Bulletin d'adhésion 2025

Nom Prénom :
Adresse Postale :
Courriel :

Nombre de personnes concernées :.....
Faire un don :€
Souhaite un reçu fiscal : OUI / NON
Cotisation de 10€



www.apiee.org



www.facebook.com/Chize79



contact@apiee.org



05.49.08.87.62



28 rue de l'hôtel de ville
Chizé